

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE SAINT ELOY DE GY

SÉANCE DU 05 MAI 2026

DATE DE CONVOCATION

27 Avril 2026

L'an deux mille vingt-six, et le 05 mai à 19 heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de :

DATE D’AFFICHAGE

27 Avril 2026

Monsieur Gilles BENOIT, Maire

Étaient présents : Gilles BENOIT, Ludovic MAHÉ, Angélique HUET, Dominique PERRAGUIN, Claudine CHEMIERE, Cyril AUCLIN, Laurence COCQ, Marie CALURAUD, Olivier DE BRIE, Sybille FILIPPI, Lisa HARDOROCK, Yannick MARTIN, Gueric NEVEU, Pascal RENARD, Corinne SIONÉ, Régis VAULLERIN, Sylvie DENIZOT, Denis PEAUDECERF, Christèl GOND

NOMBRE DE CONSEILLERS

Absent :

EN EXERCICE : 19

PRÉSENTS : 19

Absent avec pouvoir :

VOTANTS : 19

Objet de la délibération : Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 1111-1-1, ainsi que les articles R. 1111-1- A et suivants,

Vu l'article 218 de la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale,

VU le décret n° 2022-1520 du 6 décembre 2022 relatif au référent déontologue de l'élu local et notamment son article 1er dont les dispositions entrent en vigueur le 1er juin 2023,

VU l'arrêté du 6 décembre 2022 pris en application du décret n° 2022-1520 du 6 décembre 2022 relatif au référent déontologue de l'élu local,

Article 1 : Désignation du référent déontologue

Monsieur Franck DURUISSEAU est désigné en tant que référent déontologue pour les membres du Conseil Municipal.

Article 2 : Modalités de saisine du référent déontologue

Le référent déontologue pourra être saisi par voie écrite, par mail franck.duruisseau@fdssurete.fr ou par courrier à l'adresse suivante : 4 Place de l'Eglise – 18110 Saint-Eloy-de-Gy

En cas de saisines par courrier, elles devront être cachetées et porter la mention « confidentiel ».

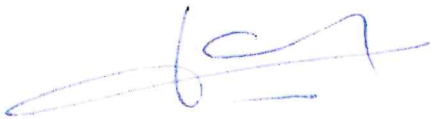
Toute demande fera l'objet d'un accusé de réception par le référent déontologue qui mentionnera la date de réception et rappellera le cadre réglementaire de la réponse.

Article 3 : Rémunération

Le référent, ayant un statut de vacataire, sera rémunéré par la commune conformément aux textes en vigueur.

Secrétaire de séance

Laurence COCQ



Fait à Saint-Eloy-de-Gy, le 11 mai 2026

Le Maire,
Gilles BENOIT



Diffusion sur le site internet de la commune le 12-05-2026
Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture le 12-05-2026
D 05.05.26_1

REÇU EN PRÉFECTURE
le 12/05/2026
Application agréée E-legalite.com

Page 1 sur 1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE SAINT ELOY DE GY

SÉANCE DU 05 MAI 2026

DATE DE CONVOCATION
27 Avril 2026

L'an deux mille vingt-six, et le 05 mai à 19 heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie
en séance publique sous la présidence de :

DATE D’AFFICHAGE
27 Avril 2026

Monsieur Gilles BENOIT, Maire

NOMBRE DE CONSEILLERS

Étaient présents : Gilles BENOIT, Ludovic MAHÉ, Angélique HUET,
Dominique PERRAGUIN, Claudine CHEMIERE, Cyril AUCLIN,
Laurence COCQ, Marie CALURAUD, Olivier DE BRIE, Sybille FILIPPI,
Lisa HARDOROCK, Yannick MARTIN, Guerric NEVEU, Pascal RENARD,
Corinne SIONÉ, Régis VAULLERIN, Sylvie DENIZOT, Denis PEAUDECFERF,
Christèl GOND

EN EXERCICE : 19
PRÉSENTS : 19
VOTANTS : 19

Absent :

Absent avec pouvoir :

Objet de la délibération : **Plan de financement SDE 18 extension éclairage public**

Le Maire présente à l'assemblée le plan de financement prévisionnel correspondant aux travaux de l'extension de l'éclairage public route de Bourges, le coût total s'élève à 1 452,85 €.

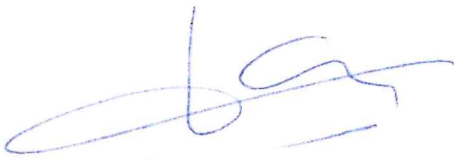
La participation financière demandée par le SDE, calculée sur la base de 50% du montant HT, en application des modalités adoptées par le comité syndical s'élèverait à **726,42 € HT**

La contribution sera calculée en fonction de la facture réellement acquittée par le syndicat

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le plan de financement prévisionnel du SDE
- Autorise le Maire à le signer

Secrétaire de séance
Laurence COCQ



Fait à Saint-Eloy-de-Gy, le 11 mai 2026
Le Maire,
Gilles BENOIT



Diffusion sur le site internet de la commune le 12-05-2026
Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture le 12-05-2026
D 05.05.26_2

REÇU EN PRÉFECTURE
le 12/05/2026
Application agréée E-legalite.com

Page 1 sur 1

99_DE-018-211802061-20260505-0050526_2-0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE SAINT ELOY DE GY

SÉANCE DU 05 MAI 2026

DATE DE CONVOCATION

27 Avril 2026

L'an deux mille vingt-six, et le 05 mai à 19 heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de :

DATE D’AFFICHAGE

27 Avril 2026

Monsieur Gilles BENOIT, Maire

NOMBRE DE CONSEILLERS

Étaient présents : Gilles BENOIT, Ludovic MAHÉ, Angélique HUET, Dominique PERRAGUIN, Claudine CHEMIERE, Cyril AUCLIN, Laurence COCQ, Marie CALURAUD, Olivier DE BRIE, Sybille FILIPPI, Lisa HARDOROCK, Yannick MARTIN, Gueric NEVEU, Pascal RENARD, Corinne SIONÉ, Régis VAULLERIN, Sylvie DENIZOT, Denis PEAUDECERF, Christèl GOND

EN EXERCICE : 19

PRÉSENTS : 19

VOTANTS : 19

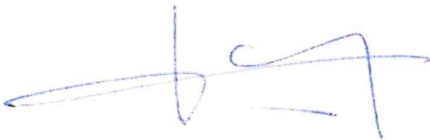
Absent :

Absent avec pouvoir :

Objet de la délibération : **Validation du nombre de membre au CCAS**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de nommer 6 membres élus et 6 membres non élus pour le conseil d'administration du CCAS

Secrétaire de séance
Laurence COCQ



Fait à Saint-Eloy-de-Gy, le 11 mai 2026
Le Maire,
Gilles BENOIT



Diffusion sur le site internet de la commune le 12-05-2026
Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture le 12-05-2026
D 05.05.26_3

REÇU EN PREFECTURE
le 12/05/2026
Application agréée E.legalite.com

Page 1 sur 1

99_DE-018-211802061-20260505-D050526_3-0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE SAINT ELOY DE GY

SÉANCE DU 05 MAI 2026

DATE DE CONVOCATION

27 Avril 2026

L'an deux mille vingt-six, et le 05 mai à 19 heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de :

DATE D’AFFICHAGE

27 Avril 2026

Monsieur Gilles BENOIT, Maire

NOMBRE DE CONSEILLERS

Étaient présents : Gilles BENOIT, Ludovic MAHÉ, Angélique HUET, Dominique PERRAGUIN, Claudine CHEMIERE, Cyril AUCLIN, Laurence COCQ, Marie CALURAUD, Olivier DE BRIE, Sybille FILIPPI, Lisa HARDOROCK, Yannick MARTIN, Gueric NEVEU, Pascal RENARD, Corinne SIONÉ, Régis VAULLERIN, Sylvie DENIZOT, Denis PEAUDE CERF, Christèl GOND

EN EXERCICE : 19

PRÉSENTS : 19

VOTANTS : 19

Absent :

Absent avec pouvoir :

Objet de la délibération : Nomination des membres au CCAS

Le Conseil municipal a élu les membres le représentant au C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale) :

Président :

Gilles BENOIT

TITULAIRES :

Claudine CHEMIERE

Christèl GOND

Corinne SIONÉ

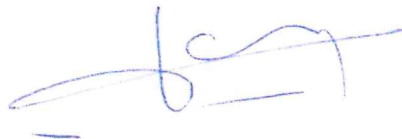
Sylvie DENIZOT

Lisa HARDOROCK

Yannick MARTIN

Secrétaire de séance

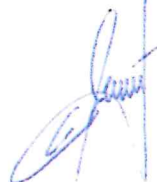
Laurence COCQ



Fait à Saint-Eloy-de-Gy, le 11 mai 2026

Le Maire,

Gilles BENOIT



Diffusion sur le site internet de la commune le 12-05-2026
Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture le 12-05-2026
D 05.05.26_4

REÇU EN PREFECTURE
le 12/05/2026
Application agréée E-legalite.com

Page 1 sur 1

99_DE-018-211802061-2026.05.04-0050526_4-0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE SAINT ELOY DE GY

SÉANCE DU 05 MAI 2026

DATE DE CONVOCATION

27 Avril 2026

L'an deux mille vingt-six, et le 05 mai à 19 heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de :

DATE D’AFFICHAGE

27 Avril 2026

Monsieur Gilles BENOIT, Maire

NOMBRE DE CONSEILLERS

Étaient présents : Gilles BENOIT, Ludovic MAHÉ, Angélique HUET, Dominique PERRAGUIN, Claudine CHEMIERE, Cyril AUCLIN, Laurence COCQ, Marie CALURAUD, Olivier DE BRIE, Sybille FILIPPI, Lisa HARDOROCK, Yannick MARTIN, Guerric NEVEU, Pascal RENARD, Corinne SIONÉ, Régis VAULLERIN, Sylvie DENIZOT, Denis PEAUDECERF, Christèl GOND

EN EXERCICE : 19

PRÉSENTS : 19

VOTANTS : 19

Absent :

Absent avec pouvoir :

Objet de la délibération : Nomination d'un correspondant incendie/secours

Vu le décret n°2022-1091 du 29 juillet 2022 relatif aux modalités de création et d'exercice de la fonction de conseiller municipal correspondant « incendie et secours »

Monsieur le Maire expose les différentes missions attendues de la fonction :

- Participer à l'élaboration et la modification des arrêtés, conventions et documents opérationnels, administratifs et techniques du service local d'incendie et de secours qui relève, le cas échéant, de la commune,
- Concourir à la mise en œuvre des actions relatives à l'information et à la sensibilisation des habitants de la commune aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde,
- Concourir à la mise en œuvre par la commune de ses obligations de planification et d'information préventive,
- Concourir à la définition et à la gestion de la défense extérieure contre l'incendie de la commune,

Il informe périodiquement le Conseil Municipal des actions qu'il mène dans son domaine de compétence.

Monsieur Olivier de BRIE accepte la fonction

L'ensemble du Conseil Municipal, à l'unanimité accepte cette nomination



Secrétaire de séance

Laurence COCQ



Fait à Saint-Eloy-de-Gy, le 11 mai 2026

Le Maire,
Gilles BENOIT



Diffusion sur le site internet de la commune le 12-05-2026
Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture le 12-05-2026
D 05.05.26_5

REÇU EN PRÉFECTURE
le 12/05/2026
Application agréée F.legalite.com

Page 1 sur 1

99_DE-#18-2118 02 061-2 026.05 05-D 05 0526_5-D

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE SAINT ELOY DE GY

SÉANCE DU 05 MAI 2026

DATE DE CONVOCATION

27 Avril 2026

L'an deux mille vingt-six, et le 05 mai à 19 heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de :

DATE D'AFFICHAGE

27 Avril 2026

Monsieur Gilles BENOIT, Maire

NOMBRE DE CONSEILLERS

Étaient présents : Gilles BENOIT, Ludovic MAHÉ, Angélique HUET, Dominique PERRAGUIN, Claudine CHEMIERE, Cyril AUCLIN, Laurence COCQ, Marie CALURAUD, Olivier DE BRIE, Sybille FILIPPI, Lisa HARDOROCK, Yannick MARTIN, Gueric NEVEU, Pascal RENARD, Corinne SIONÉ, Régis VAULLERIN, Sylvie DENIZOT, Denis PEAUDECERF, Christèl GOND

EN EXERCICE : 19

PRÉSENTS : 19

VOTANTS : 19

Absent :

Absent avec pouvoir :

Objet de la délibération : **Commission communication**

Président :

Gilles BENOIT

Vice-Président :

Ludovic MAHÉ

TITULAIRES :

Pascal RENARD

Régis VAULLERIN

Corinne SIONÉ

Cyril AUCLIN

Laurence COCQ

Denis PEAUDECERF

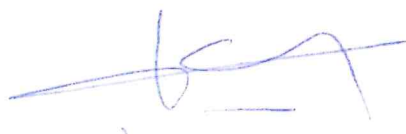
Secrétaire de séance

Laurence COCQ

Fait à Saint-Eloy-de-Gy, le 11 mai 2026

Le Maire,

Gilles BENOIT



Diffusion sur le site internet de la commune le 12-05-2026
Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture le 12-05-2026
D 05.05.26_6

REÇU EN PRÉFECTURE
le 12/05/2026
Application agréée E-legalite.com

Page 1 sur 1

99_DE-018-2118 02 06 1-2 026 05 05-005 05 26_6-D

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE SAINT ELOY DE GY

SÉANCE DU 05 MAI 2026

DATE DE CONVOCATION

27 Avril 2026

L'an deux mille vingt-six, et le 05 mai à 19 heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie
en séance publique sous la présidence de :

DATE D'AFFICHAGE

27 Avril 2026

Monsieur Gilles BENOIT, Maire

NOMBRE DE CONSEILLERS

Étaient présents : Gilles BENOIT, Ludovic MAHÉ, Angélique HUET,
Dominique PERRAGUIN, Claudine CHEMIERE, Cyril AUCLIN,
Laurence COCQ, Marie CALURAUD, Olivier DE BRIE, Sybille FILIPPI,
Lisa HARDOROCK, Yannick MARTIN, Gueric NEVEU, Pascal RENARD,
Corinne SIONÉ, Régis VAULLERIN, Sylvie DENIZOT, Denis PEAUDECFER,
Christèl GOND

EN EXERCICE : 19

PRÉSENTS : 19

VOTANTS : 19

Absent :

Absent avec pouvoir :

Remplace délibération D 31.03.2026_17 du 07 avril 2026

Objet de la délibération : **Commission révision des listes électorales**

Président :

Gilles BENOIT

Vice-Président :

Sybille FILIPPI

TITULAIRES :

Pascal RENARD

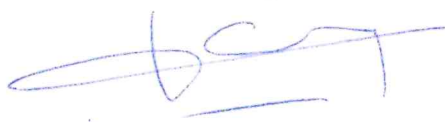
Yannick MARTIN

Marie CALURAUD

Cyril AUCLIN

Secrétaire de séance

Laurence COCQ



Fait à Saint-Eloy-de-Gy, le 11 mai 2026

Le Maire,

Gilles BENOIT



Diffusion sur le site internet de la commune le 12-05-2026
Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture le 12-05-2026
D 05.05.26_7

REÇU EN PRÉFECTURE
le 12/05/2026
Application agréée E-legalite.com

Page 1 sur 1

99_DE-018-2118 02 06 1-2026 05 05-005 05 26_7-0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE SAINT ELOY DE GY

SÉANCE DU 05 MAI 2026

DATE DE CONVOCATION
27 Avril 2026

L'an deux mille vingt-six, et le 05 mai à 19 heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie
en séance publique sous la présidence de :

DATE D’AFFICHAGE
27 Avril 2026

Monsieur Gilles BENOIT, Maire

NOMBRE DE CONSEILLERS

Étaient présents : Gilles BENOIT, Ludovic MAHÉ, Angélique HUET,
Dominique PERRAGUIN, Claudine CHEMIERE, Cyril AUCLIN,
Laurence COCQ, Marie CALURAUD, Olivier DE BRIE, Sybille FILIPPI,
Lisa HARDOROCK, Yannick MARTIN, Guerric NEVEU, Pascal RENARD,
Corinne SIONÉ, Régis VAULLERIN, Sylvie DENIZOT, Denis PEAUDE CERF,
Christèl GOND

EN EXERCICE : 19
PRÉSENTS : 19
VOTANTS : 19

Absent :

Absent avec pouvoir :

Remplace délibération D 31.03.2026_9 du 07 avril 2026

Objet de la délibération : **Commission d'Appel d'offre**

Président :
Gilles BENOIT

TITULAIRES :
Cyril AUCLIN
Claudine CHEMIERE
Guerric NEVEU

SUPPLEANTS
Laurence COCQ
Pascal RENARD
Dominique PERRAGUIN

Secrétaire de séance
Laurence COCQ



Fait à Saint-Eloy-de-Gy, le 11 mai 2026
Le Maire,
Gilles BENOIT



Diffusion sur le site internet de la commune le 12-05-2026
Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture le 12-05-2026
D 05.05.26_8

REÇU EN PREFECTURE
le 12/05/2026
Application agréée E-legalite.com

Page 1 sur 1

99_DE-018-2118 02061-2026 05 05-D 05 0526_8-D

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE SAINT ELOY DE GY

SÉANCE DU 05 MAI 2026

DATE DE CONVOCATION
27 Avril 2026

L'an deux mille vingt-six, et le 05 mai à 19 heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie
en séance publique sous la présidence de :

DATE D’AFFICHAGE
27 Avril 2026

Monsieur Gilles BENOIT, Maire

NOMBRE DE CONSEILLERS

Étaient présents : Gilles BENOIT, Ludovic MAHÉ, Angélique HUET,
Dominique PERRAGUIN, Claudine CHEMIERE, Cyril AUCLIN,
Laurence COCQ, Marie CALURAUD, Olivier DE BRIE, Sybille FILIPPI,
Lisa HARDOROCK, Yannick MARTIN, Guerric NEVEU, Pascal RENARD,
Corinne SIONÉ, Régis VAULLERIN, Sylvie DENIZOT, Denis PEAUDECERF,
Christèl GOND

EN EXERCICE : 19
PRÉSENTS : 19
VOTANTS : 19

Absent :

Absent avec pouvoir :

Remplace délibération D 31.03.2026_31 du 09 avril 2026

Objet de la délibération : **Délégués aux commissions communautaires**

Le conseil municipal a élu les membres des Commissions :

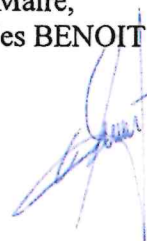
Commissions communautaires	Noms
Développement économique et Finances	Dominique PERRAGUIN (T)-Sybille PILIPPI (S)
Petite enfance	Angélique HUET (T)-Lisa HARDOROCK (S)
Enfance - Jeunesse	Angélique HUET (T)-Lisa HARDOROCK (S)
Transitions environnementales	Ludovic MAHÉ (T)-Yannick MARTIN (S)
Culture - Lecture publique	Claudine CHEMIERE (T)-Marie CALURAUD (S)
Suivi des délégations de service public eau et assainissement collectif et prestations de services d'ordures ménagères	Gilles BENOIT (T)-Ludovic MAHÉ (S)
Tourisme	Claudine CHEMIERE (T)-Pascal RENARD (S)
Bâtiments - Voirie	Dominique PERRAGUIN(T)-Régis VAULLERIN(S)
Urbanisme - SPANC - GEMAPI	Gilles BENOIT (T)-Cyril AUCLIN (S)
Social - Habitat	Claudine CHEMIERE (T)-Sylvie DENIZOT (S)
Sport	Angélique HUET(T)-Lisa HARDOROCK (S)

Secrétaire de séance
Laurence COCQ



Fait à Saint-Eloy-de-Gy, le 11 mai 2026

Le Maire,
Gilles BENOIT



Diffusion sur le site internet de la commune le 12-05-2026
Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture le 12-05-2026
D 05.05.26_9

REÇU EN PREFECTURE
le 12/05/2026
Application agréée E.legalite.com

Page 1 sur 1

99_DE-018-2118 02 05 1-2 026 05 05-005 0526_9-0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE SAINT ELOY DE GY

SÉANCE DU 05 MAI 2026

DATE DE CONVOCATION

27 Avril 2026

L'an deux mille vingt-six, et le 05 mai à 19 heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie
en séance publique sous la présidence de :

DATE D’AFFICHAGE

27 Avril 2026

Monsieur Gilles BENOIT, Maire

NOMBRE DE CONSEILLERS

Étaient présents : Gilles BENOIT, Ludovic MAHÉ, Angélique HUET,
Dominique PERRAGUIN, Claudine CHEMIERE, Cyril AUCLIN,
Laurence COCQ, Marie CALURAUD, Olivier DE BRIE, Sybille FILIPPI,
Lisa HARDOROCK, Yannick MARTIN, Guerric NEVEU, Pascal RENARD,
Corinne SIONÉ, Régis VAULLERIN, Sylvie DENIZOT, Denis PEAUDECERF,
Christèl GOND

EN EXERCICE : 19

PRÉSENTS : 19

VOTANTS : 19

Absent :

Absent avec pouvoir :

Objet de la délibération : **Mise en vente remorque 4 T**

Monsieur le Maire explique que l'équipe technique n'ayant plus l'occasion d'utiliser la remorque Legrand 4 T, celle-ci est proposée à la vente, pour un montant minimum de **1 000,00 €**. Ce bien doit faire l'objet d'une sortie de l'actif,

- n° d'inventaire 2007/16, matériel roulant, un montant de **7 953,40 €**,

Cette sortie de l'état d'actif excédant 4 600,00 €, une délibération est nécessaire de délibérer pour autoriser Monsieur le Maire à effectuer la transaction ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

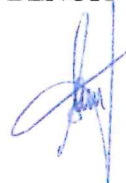
- Autorise le Maire à vendre la remorque Legrand 4 T
- Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à la cession

Secrétaire de séance
Laurence COCQ

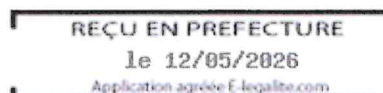


Fait à Saint-Eloy-de-Gy, le 11 mai 2026

Le Maire,
Gilles BENOIT



Diffusion sur le site internet de la commune le 12-05-2026
Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture le 12-05-2026
D 05.05.26_10



Page 1 sur 1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE SAINT ELOY DE GY

SÉANCE DU 05 MAI 2026

DATE DE CONVOCATION

27 Avril 2026

L'an deux mille vingt-six, et le 05 mai à 19 heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie
en séance publique sous la présidence de :

DATE D’AFFICHAGE

27 Avril 2026

Monsieur Gilles BENOIT, Maire

NOMBRE DE CONSEILLERS

Étaient présents : Gilles BENOIT, Ludovic MAHÉ, Angélique HUET,
Dominique PERRAGUIN, Claudine CHEMIERE, Cyril AUCLIN,
Laurence COCQ, Marie CALURAUD, Olivier DE BRIE, Sybille FILIPPI,
Lisa HARDOROCK, Yannick MARTIN, Gueric NEVEU, Pascal RENARD,
Corinne SIONÉ, Régis VAULLERIN, Sylvie DENIZOT, Denis PEAUDECERF,
Christèl GOND

EN EXERCICE : 19

Absent :

PRÉSENTS : 19

Absent avec pouvoir :

VOTANTS : 19

Objet de la délibération : Mise en vente conteneur isotherme

Monsieur le Maire explique que l'équipe technique n'effectuant plus la distribution des repas à domicile n'a plus l'occasion d'utiliser le conteneur isotherme 650 L, celui-ci est proposé à la vente, pour un montant minimum de **200,00 €**. Ce bien doit faire l'objet d'une sortie de l'actif,

- n° d'inventaire 2021007, CONTENEUR Isotherme 650 L, un montant de **2 882,40 €**,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Autorise le Maire à vendre le conteneur isotherme 650 L
- Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à la cession

Secrétaire de séance
Laurence COCQ



Fait à Saint-Eloy-de-Gy, le 11 mai 2026

Le Maire,
Gilles BENOIT



Diffusion sur le site internet de la commune le 12-05-2026
Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture le 12-05-2026
D 05.05.26_11

REÇU EN PREFECTURE
le 12/05/2026
Application agréée F.legalite.com

Page 1 sur 1

99_DE-018-211802051-20260505-0050526_11-

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE SAINT ELOY DE GY

SÉANCE DU 05 MAI 2026

DATE DE CONVOCATION

27 Avril 2026

L'an deux mille vingt-six, et le 05 mai à 19 heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie
en séance publique sous la présidence de :

DATE D'AFFICHAGE

27 Avril 2026

Monsieur Gilles BENOIT, Maire

NOMBRE DE CONSEILLERS

Étaient présents : Gilles BENOIT, Ludovic MAHÉ, Angélique HUET,
Dominique PERRAGUIN, Claudine CHEMIERE, Cyril AUCLIN,
Laurence COCQ, Marie CALURAUD, Olivier DE BRIE, Sybille FILIPPI,
Lisa HARDOROCK, Yannick MARTIN, Gueric NEVEU, Pascal RENARD,
Corinne SIONÉ, Régis VAULLERIN, Sylvie DENIZOT, Denis PEAUDE CERF,
Christèl GOND

EN EXERCICE : 19

PRÉSENTS : 19

VOTANTS : 19

Absent :

Absent avec pouvoir :

Objet de la délibération : **Mise en vente lave-vaisselle**

Monsieur le Maire explique que l'équipe technique n'effectuant plus la distribution des repas à domicile n'a plus l'occasion d'utiliser le lave-vaisselle, celui-ci est proposé à la vente, pour un montant minimum de **300,00 €**. Ce bien doit faire l'objet d'une sortie de l'actif,

- n° d'inventaire 201800007, lave-vaisselle, un montant de **4 549,94 €**,

Cette sortie de l'état d'actif excédant 4 600,00 €, une délibération est nécessaire de délibérer pour autoriser Monsieur le Maire à effectuer la transaction ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Autorise le Maire à vendre le lave-vaisselle
- Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à la cession

Secrétaire de séance
Laurence COCQ



Fait à Saint-Eloy-de-Gy, le 11 mai 2026

Le Maire,
Gilles BENOIT



Diffusion sur le site internet de la commune le 12-05-2026
Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture le 12-05-2026
D 05.05.26_12

REÇU EN PREFECTURE
le 12/05/2026
Application agréée E.legalite.com

Page 1 sur 1

99_DE-018-211802051-20260505-0050526_12-

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE SAINT ELOY DE GY

SÉANCE DU 05 MAI 2026

DATE DE CONVOCATION

27 Avril 2026

L'an deux mille vingt-six, et le 05 mai à 19 heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de :

DATE D'AFFICHAGE

27 Avril 2026

Monsieur Gilles BENOIT, Maire

NOMBRE DE CONSEILLERS

Étaient présents : Gilles BENOIT, Ludovic MAHÉ, Angélique HUET, Dominique PERRAGUIN, Claudine CHEMIERE, Cyril AUCLIN, Laurence COCQ, Marie CALURAUD, Olivier DE BRIE, Sybille FILIPPI, Lisa HARDOROCK, Yannick MARTIN, Gueric NEVEU, Pascal RENARD, Corinne SIONÉ, Régis VAULLERIN, Sylvie DENIZOT, Denis PEAUDECERF, Christèl GOND

EN EXERCICE : 19

Absent :

PRÉSENTS : 19

Absent avec pouvoir :

VOTANTS : 19

Objet de la délibération : Mise en vente tracteur tondeuse John Deer X740

Monsieur le Maire explique que l'équipe technique n'effectuant plus la distribution des repas à domicile n'a plus l'occasion d'utiliser le tracteur tondeuse, celui-ci est proposé à la vente, pour un montant minimum de **2 500,00 €**. Ce bien doit faire l'objet d'une sortie de l'actif,


- n° d'inventaire TRACTEUR JD/2008, tracteur tondeuse, un montant de **17 000,00€**,

Cette sortie de l'état d'actif excédant 4 600,00 €, une délibération est nécessaire de délibérer pour autoriser Monsieur le Maire à effectuer la transaction ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Autorise le Maire à vendre le tracteur tondeuse John Deer X740
- Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à la cession

Secrétaire de séance
Laurence COCQ



Fait à Saint-Eloy-de-Gy, le 11 mai 2026

Le Maire,
Gilles BENOIT



Diffusion sur le site internet de la commune le 12-05-2026
Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture le 12-05-2026
D 05.05.26_13

REÇU EN PREFECTURE
le 12/05/2026
Application agréée F-legalite.com

Page 1 sur 1

93_DE-018-211802061-20260505-0050526_13-

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE SAINT ELOY DE GY

SÉANCE DU 05 MAI 2026

DATE DE CONVOCATION
27 Avril 2026

L'an deux mille vingt-six, et le 05 mai à 19 heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie
en séance publique sous la présidence de :

DATE D'AFFICHAGE
27 Avril 2026

Monsieur Gilles BENOIT, Maire

NOMBRE DE CONSEILLERS

Étaient présents : Gilles BENOIT, Ludovic MAHÉ, Angélique HUET,
Dominique PERRAGUIN, Claudine CHEMIERE, Cyril AUCLIN,
Laurence COCQ, Marie CALURAUD, Olivier DE BRIE, Sybille FILIPPI,
Lisa HARDOROCK, Yannick MARTIN, Gueric NEVEU, Pascal RENARD,
Corinne SIONÉ, Régis VAULLERIN, Sylvie DENIZOT, Denis PEAUDECERF,
Christèl GOND

EN EXERCICE : 19
PRÉSENTS : 19
VOTANTS : 19

Absent :

Absent avec pouvoir :

Objet de la délibération : **Mise en vente pulvérisateur 600 L**

Monsieur le Maire explique que l'équipe technique n'effectuant plus la distribution des repas à domicile n'a plus l'occasion d'utiliser le pulvérisateur Berthou 600 L avec système dosatron, celui-ci est proposé à la vente, pour un montant minimum de **400,00 €**. Ce bien doit faire l'objet d'une sortie de l'actif,

- n° d'inventaire de 2007/001 pulvé, pulvérisateur 600 L, un montant de **3 977,99 €**,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Autorise le Maire à vendre le pulvérisateur Berthou 600 L avec système dosatron
- Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à la cession

Secrétaire de séance
Laurence COCQ



Fait à Saint-Eloy-de-Gy, le 11 mai 2026
Le Maire,
Gilles BENOIT



Diffusion sur le site internet de la commune le 12-05-2026
Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture le 12-05-2026
D 05.05.26_14

REÇU EN PREFECTURE
le 12/05/2026
Application agréée f.legalite.com

Page 1 sur 1

99_DE-018-211802061-20260505-0050526_14-

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE SAINT ELOY DE GY

SÉANCE DU 05 MAI 2026

DATE DE CONVOCATION

27 Avril 2026

L'an deux mille vingt-six, et le 05 mai à 19 heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de :

DATE D’AFFICHAGE

27 Avril 2026

Monsieur Gilles BENOIT, Maire

NOMBRE DE CONSEILLERS

Étaient présents : Gilles BENOIT, Ludovic MAHÉ, Angélique HUET, Dominique PERRAGUIN, Claudine CHEMIERE, Cyril AUCLIN, Laurence COCQ, Marie CALURAUD, Olivier DE BRIE, Sybille FILIPPI, Lisa HARDOROCK, Yannick MARTIN, Gueric NEVEU, Pascal RENARD, Corinne SIONÉ, Régis VAULLERIN, Sylvie DENIZOT, Denis PEAUDECERF, Christèl GOND

EN EXERCICE : 19

PRÉSENTS : 19

VOTANTS : 19

Absent :

Absent avec pouvoir :

Objet de la délibération : **Mise en vente tondeuse Wolf 1994**

Monsieur le Maire explique que l'équipe technique n'effectuant plus la distribution des repas à domicile n'a plus l'occasion d'utiliser la tondeuse Wolf 1994, celui-ci est proposé à la vente, pour un montant minimum de **400,00 €**. Ce bien doit faire l'objet d'une sortie de l'actif,

- n° d'inventaire de 1994 /003 Tondeuse, tondeuse Wolf , pour un montant de 400,00 €

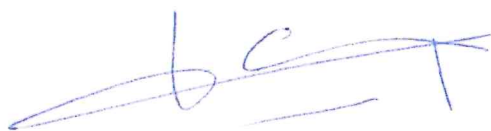
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

-Autorise le Maire à vendre la tondeuse Wolf de 1994

-Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à la cession

Secrétaire de séance

Laurence COCQ



Fait à Saint-Eloy-de-Gy, le 11 mai 2026

Le Maire,

Gilles BENOIT



Diffusion sur le site internet de la commune le 12-05-2026
Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture le 12-05-2026
D 05.05.26_15

REÇU EN PREFECTURE
le 12/05/2026
Application agréée E.legalite.com

Page 1 sur 1

99_DE-018-2118 02 05 1-2026 05 05-D05 05 26_15-

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE SAINT ELOY DE GY

SÉANCE DU 05 MAI 2026

DATE DE CONVOCATION

27 Avril 2026

L'an deux mille vingt-six, et le 05 mai à 19 heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie
en séance publique sous la présidence de :

DATE D'AFFICHAGE

27 Avril 2026

Monsieur Gilles BENOIT, Maire

NOMBRE DE CONSEILLERS

Étaient présents : Gilles BENOIT, Ludovic MAHÉ, Angélique HUET,
Dominique PERRAGUIN, Claudine CHEMIERE, Cyril AUCLIN,
Laurence COCQ, Marie CALURAUD, Olivier DE BRIE, Sybille FILIPPI,
Lisa HARDOROCK, Yannick MARTIN, Gueric NEVEU, Pascal RENARD,
Corinne SIONÉ, Régis VAULLERIN, Sylvie DENIZOT, Denis PEAUDECERF,
Christèl GOND

EN EXERCICE : 19

PRÉSENTS : 19

VOTANTS : 19

Absent :

Absent avec pouvoir :

Objet de la délibération : **Mise en vente gyrobroyeur**

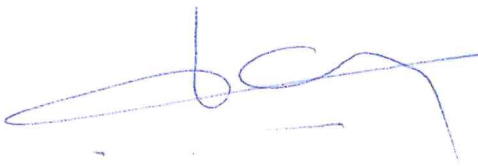
Monsieur le Maire explique que l'équipe technique n'effectuant plus la distribution des repas à domicile n'a plus l'occasion d'utiliser le gyrobroyeur, celui-ci est proposé à la vente, pour un montant minimum de **500,00 €**. Ce bien doit faire l'objet d'une sortie de l'actif,

- n° d'inventaire 1992/003 Gyro, gyrobroyeur pour un montant de 500,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Autorise le Maire à vendre le gyrobroyeur
- Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à la cession

Secrétaire de séance
Laurence COCQ



Fait à Saint-Eloy-de-Gy, le 11 mai 2026

Le Maire,
Gilles BENOIT



Diffusion sur le site internet de la commune le 12-05-2026
Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture le 12-05-2026
D 05.05.26_16

